

Tout Personnel**Septembre 2014 - N°138**

FRAIS DE GARDERIE – TAXE A L'HECTARE

VALLS ENTERRE LE REGIME FORESTIER !

Le SNUPFEN Solidaires vous annonçait la semaine dernière, la volonté du gouvernement d'augmenter les frais de garderie de 12 à 18% pour les communes de plaine et de 10 à 15% pour les communes de montagne. La taxe à l'hectare passerait elle de 2 à 14€ sur trois ans.

Retour sur la semaine du 8 au 12 septembre

8 Septembre 2014 : Le conseil Supérieur de la Forêt et des produits forestiers se réunit. La Fédération des communes forestières, France Nature Environnement, la Fédération Nationale du Bois et l'association des maires de France montent au créneau, en réponse le Ministre annonce qu'il a été « contr'arbitré » par le 1^{er} Ministre et qu'il n'y a rien à négocier.

10 Septembre 2014 : Le DG réunit les organisations syndicales pour les informer du dossier. Selon lui, l'ONF n'a pas été tenu au courant de ce projet. Le désengagement de l'Etat se ferait de la manière suivante : - 20M€ en 2015, - 35M€ en 2016 et – 50M€ en 2017. La FNCOFOR sera reçue la semaine prochaine par le Ministre de l'agriculture - mais peut-on encore dire de la Forêt ? La commission des finances se réunit avant la fin du mois et le projet de Loi passe en conseil des Ministres le 1^{er} octobre.

Profitant de la réunion avec la Direction, le SNUPFEN propose à toutes les organisations syndicales de se réunir, l'après-midi, pour faire le point sur le positionnement de chacun et sur les réactions envisagées. Un communiqué de presse, préparé par EFA CGC, et un courrier au Premier Ministre, préparé par le SNUPFEN, sont débattus et validés. Mais cette unanimité apparente cache malheureusement des divergences d'approche. Alors que la majorité souhaite attendre le résultat de la rencontre COFOR/LE FOLL, le SNU annonce sa volonté de mobiliser les personnels car il y a **urgence**.

Ce sont le Régime Forestier et l'existence même de l'ONF, comme opérateur public, qui sont en jeu. Attendre, c'est laisser à d'autres la possibilité de transformer ou de faire disparaître l'ONF. ATTENDRE C'EST PRENDRE LE RISQUE QUE DES DECISIONS SOIENT PRISES SANS RETOUR EN ARRIERE POSSIBLE.

LE SNUPFEN Solidaires ne peut l'accepter et choisit de passer à l'action !

APPELLE A UN RASSEMBLEMENT, EN GREVE

A PARIS

LE 25 SEPTEMBRE 2014

JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONF

**TOUS LES PERSONNELS INQUIETS POUR LE DEVENIR DE L'ONF ET POUR
LEUR EMPLOI SONT DONC INVITES A REJOINDRE LE MOUVEMENT !**

D'AUTRES ACTIONS SERONT ENSUITE PROPOSEES ET DEBATTUES

**Car quelle que soit la décision, les attaques répétées contre l'Etablissement
public, et sa gestion, militent pour que nous restions mobilisés.**



Le SNUPFEN et l'intersyndicale

Le Snu a, dans la mesure du possible, toujours privilégié les actions en intersyndicale. Il en est le plus souvent l'initiateur et l'animateur. A l'heure où ce communiqué est rédigé, les autres organisations syndicales n'ont :

- soit pas donné de réponse ferme à la proposition du Snupfen
- soit ils ont estimé que le projet de Bercy constituait le problème des seules communes forestières.

Le SNUPFEN Solidaires n'a pas à annoncer ou commenter les positions des uns et des autres, qui ont toute latitude pour en informer les personnels.

Pour le SNUPFEN Solidaires, l'urgence est de sauver le Régime Forestier et le service public forestier. A la création de l'ONF, nos anciens ont eu l'intelligence de lutter pour conserver le statut de fonctionnaire. Aujourd'hui, nous nous devons d'agir pour préserver le modèle français de gestion des forêts publiques.

Le SNUPFEN Solidaires est prêt, bien entendu, à travailler avec toutes les bonnes volontés et toutes les organisations qui choisiront, pour cette période, de faire du retrait de ce projet et de la défense de l'emploi, leurs seules revendications. Pour sauvegarder l'ONF, ses emplois et la forêt publique !

A bientôt dans la lutte !